

**Offres d'emplois**

Consultation de l'offre d'emploi numéro: RPP-19-TEMP-455810-70724

[Postuler maintenant](#)
**Description**

Titre d'emploi	<b>Architecte paysagiste (poste temporaire)</b>
Organisation	<b>Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie / Direction du développement du territoire et des études techniques / Division des études techniques</b>
Destinataires	<b>Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes</b>
Type d'emploi à pourvoir	<b>Emploi temporaire</b>
Période d'inscription	<b>Du 29 août au 8 septembre 2019</b>
Salaire	

**Groupe de traitement 29-002**

**Minimum 54 771 \$ - Maximum 92 125 \$**

Échelle salariale 2014. Celle-ci sera mise à jour pour les années subséquentes lors du renouvellement de la convention collective.

**Catégorie d'emploi**

Professionnel général \*

\* Par définition, le professionnel est un employé de la Ville couvert par la convention collective des professionnelles et professionnels généraux.

**Description**
**Votre défi**

Vous concevez et réalisez l'architecture de paysage pour l'aménagement de parcs, terrains de jeux, places publiques et autres espaces en tenant compte des facteurs humains, esthétiques, économiques et fonctionnels. Vous assurez également le contrôle de l'exécution en chantier.

**Vos principales responsabilités**

- Produire des programmes fonctionnels et techniques permettant de décrire l'ensemble des objectifs et besoins des projets.
- Rédiger des demandes de services professionnels pour la conception et la surveillance de réalisation de certains projets.
- Encadrer les firmes externes durant l'exécution de leurs mandats.
- Concevoir et élaborer des plans d'aménagement et d'exécution détaillés, pour fin de nivellement, d'implantation et de plantation, comprenant aussi les détails de construction. Rédiger en tout ou en partie le cahier des charges, les devis, les rapports administratifs, les comptes rendus de réunion et autres documents requis.
- Visiter les divers travaux en exécution et veiller à ce qu'ils soient exécutés conformément au cahier des charges en sauvegardant la qualité, l'apparence et l'esthétique.

- Distribuer le travail au personnel de soutien; le vérifier et l'approuver sur le plan de la qualité et de la quantité. Pouvoir donner des instructions pertinentes à d'autres professionnels qui ont une contribution à apporter à votre projet.

### **Cinq (5) raisons pour joindre la Ville de Montréal**

1. Des défis d'envergure
2. Une carrière au service des citoyens
3. Une rémunération concurrentielle
4. La conciliation travail-vie personnelle
5. Un environnement de choix

### **Exigences**

---

#### **Scolarité**

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (Baccalauréat) en architecture de paysage ou autre domaine jugé pertinent.

*Vous devez fournir tout diplôme ou équivalence lors de la postulation en ligne sans quoi, le dossier pourrait ne pas être considéré.*

#### **Expérience**

Posséder quatre (4) années d'expérience pertinente en conception et / ou surveillance (de chantiers) de parcs municipaux ou l'équivalent.

#### **Autres exigences**

Expérience dans l'utilisation d'Autocad.

#### **Atouts**

- Expérience dans l'utilisation de Google Sketchup ou l'équivalent.
- Membre de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

### **Remarques**

---

**Durée :** environ 12 mois (remplacement d'un congé de maternité)

**Lieu :** 5650, rue D'Iberville, H2G 2B3

**Horaire :** selon les modalités prévues à la convention collective.

La Ville de Montréal remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais communiquera **uniquement** avec celles dont la candidature est retenue.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des documents soumis au moment de la postulation. Le choix des candidat(e)s à rencontrer en entrevue est établi conformément aux dispositions de la convention collective des professionnelles et professionnels généraux.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cet affichage, n'hésitez pas à communiquer avec madame Julie Lassonde, conseillère en recherche de talents et dotation.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne, rubriques « statut » et « motif ».

## **Pour postuler**

---

### **L'inscription en ligne est obligatoire**

**Vous pouvez accéder au portail Internet de la Ville de Montréal, section « Carrières » à l'adresse suivante :**

**[www.ville.montreal.qc.ca/emploi](http://www.ville.montreal.qc.ca/emploi) et cliquer sur le bouton « Consulter les offres d'emploi ».**

**Notez qu'une foire aux questions (FAQ) y est disponible. Vous pourrez y trouver des réponses aux questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.**

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel [Dotation@ville.montreal.qc.ca](mailto:Dotation@ville.montreal.qc.ca) en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

### **Accès à l'égalité en emploi**

---

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Avis de modification

**Postuler maintenant**

[Offres d'emplois](#) [Aide](#)

[Énoncé de confidentialité](#)

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.